

FORMA SIS

103 rue saint ladre appartement 35 B

59400 CAMBRAI

Email: michel@forma-sis.com

Tel: 0662196136



FORMATION Module complémentaire permettant l'obtention du diplôme S.S.I.A.P. 2 par équivalence.

Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Ces dispositions concernent les sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers titulaires de l'unité de valeur PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention, délivrés par le ministère de l'intérieur, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 5 de l'arrêté du 5 novembre 2010

Durée: 28.00 heures (4.00 jours)

Effectif minimal : 4

Effectif maximal : 12

Profils des stagiaires

- Toute personne souhaitant être formé en qualité d'Agent de services de sécurité incendie, disposant d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompiers.

Prérequis

- Ces modules concernent les hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre ou de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 4 de l'arrêté du 5 novembre 2010.

Objectifs pédagogiques

- Ce module vise à donner au candidat disposant d'une compétence initiale dans ce domaine, de compléter les connaissances nécessaires à la tenue d'un poste en qualité de SSIAP 2

Contenu de la formation

- 1ère partie: Manipulation des systèmes de sécurité incendie
 - Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux
- 2ème partie: Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie
 - Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

FORMA SIS

103 rue saint ladre appartement 35 B

59400 CAMBRAI

Email: michel@forma-sis.com

Tel: 0662196136



- 3ème partie : chef du poste central de sécurité en situation de crise
 - Connaître les procédures et les consignes
 - Gérer les intervenants
 - Prendre les décisions adaptées
 - Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Tous nos formateurs sont titulaires de plusieurs certificats délivrés par une autorité de tutelle compétente. Ils sont également soumis à un maintien régulier de leurs niveaux de connaissances et de leurs techniques pédagogiques. Très pédagogues, nous garantissons une réelle interactivité avec les stagiaires durant les formations.

Moyens pédagogiques et techniques

- Support vidéo Contrôle des connaissances Exercices pratiques visites erp Remise d'un document récapitulatif à chaque stagiaire

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Examen final constitué d'une épreuve écrite sous forme de QCM, et d'une épreuve pratique sous forme de ronde avec anomalies et sinistre. Le candidat n'est pas soumis à un examen final avec le SDIS .Cependant, l'acquisition de ce module devra être validée par le formateur

Modalités d'obtention

delivrance d'une attestation

Durée de validité en année: 3

Résultats attendus à l'issue de la formation : À la fin de la formation le participant recevra : Attestation de fin de formation Remise du diplôme « Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes » (SSIAP2)

Détails sur la certification : agent de securite incendie

Diplome visé par la formation : CQP

Conformité reglementaire de l'accès aux personnes à mobilité réduite : oui

Indicateurs de résultats : Taux de satisfaction des apprenants.

Prix indicatif HT : 450.00